

28 mars 2022

Norme nationale pour les soins de longue durée — Comité technique Organisation de normes en santé 1150, chemin Cyrville Ottawa (Ontario) Canada K1J 7S9

Docteur Sinha,

L'Association nationale des retraités fédéraux représente environ 170 000 membres retraité·e·s de la fonction publique fédérale et vétéran·e·s des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que leurs personnes à charge et leurs survivant·e·s. Retraités fédéraux défend la sécurité financière, la santé et le bien-être de ses membres et des Canadien·ne·s depuis plus de 60 ans.

Notre bassin de membres compte des résident·e·s d'établissements de soins de longue durée, des membres de la famille et des proches aidants de ces personnes, ainsi que des Canadien·ne·s qui veulent s'assurer que des options de soins de longue durée de qualité et sécuritaires sont disponibles quand et où ils sont nécessaires.

Les décès et les tragédies qui ont eu lieu dans les établissements de soins de longue durée pendant la pandémie sont un appel à la transformation de ce secteur au Canada.

Même si notre Association n'est pas un fournisseur direct de services de soins de longue durée, nous apprécions la possibilité de faire part de nos commentaires sur l'ébauche de la norme nationale *Soins de longue durée* – CAN/HSO 21001:2022

Nous salons la priorité accordée au processus d'engagement et de consultation du public de la part du comité technique, les commentaires que vous avez reçus de la part de plus de 18 000 Canadien·ne·s et les mesures prises pour s'assurer que ces commentaires sont pris en compte dans l'ébauche des normes.

L'ébauche des nouvelles normes de services nationales offre un large éventail de directives ambitieuses sur divers aspects de la prestation de services de soins de longue durée. Cependant, nos membres ont clairement indiqué que la responsabilité, l'application et la transparence sont essentielles pour garantir la sécurité et améliorer les résultats des soins de longue durée. Au nom de nos membres, nous nous posons plusieurs questions :

- Quelle est la définition de la responsabilité?
- Quels sont les mécanismes de responsabilité?
- Comment le succès est-il mesuré?
- Quels seront les paramètres utilisés pour évaluer les critères?
- À quoi l'échec ressemble-t-il?
- Comment les évaluations seront-elles communiquées à la communauté?

L'objectif de Retraités fédéraux est de réussir la mise en œuvre et l'application de normes nationales en matière de soins de longue durée et de garantir la responsabilité à tous les niveaux.

Le Comité technique mentionne que « les défis liés à la législation, à la réglementation, au financement, à la responsabilité et aux critères déterminant qui peut posséder et/ou exploiter un établissement de soins de longue durée sont, dans l'ensemble, la responsabilité des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le fait de relever ces défis en partenariat avec le gouvernement fédéral permettra une mise en œuvre réussie des nouvelles normes nationales élaborées par le Comité technique de la norme sur les soins de longue durée de HSO. »

Même s'il est important pour l'amélioration de la qualité et les normes de pratiques exemplaires, l'agrément volontaire a ses limites. Tout comme le Dr Sinha, nous espérons que la norme servira de plan directeur pour prendre des mesures provinciales, territoriales et fédérales. Le changement systémique, la responsabilité publique et la mise en œuvre réussie des normes nationales et de leurs résultats dépendent des mesures et de l'engagement de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'imposent. Même si certains domaines, comme ceux mentionnés ci-dessus, nécessitent des précisions, le comité a réalisé un travail substantiel inestimable, éclairé par la consultation des parties prenantes, et qui mérite d'être reconnu. Il est clair qu'il nous revient à tous de continuer à demander que le leadership fédéral prenne des mesures pour mettre en œuvre des principes et des normes nationales visant les soins de longue durée exécutoires, liés au financement et élaborés en collaboration avec les gouvernements provinciaux et

territoriaux, et que le gouvernement fédéral respecte son engagement d'adopter une nouvelle loi sur la sécurité des soins de longue durée.

Merci encore de cette possibilité de vous faire part de nos commentaires.

Cordialement,

Anthony Pizzino Directeur général

Association nationale des retraités

fédéraux

Jean-Guy Soulière

Président

Association nationale des retraités

fédéraux